

## Pour une alimentation durable ancrée dans les territoires

### Déclaration du groupe de l'UNAF

L'alimentation est un système complexe qui va au-delà de la seule satisfaction quantitative, qualitative et sanitaire des besoins nutritionnels : elle est aussi profondément culturelle, elle touche à la consommation de masse mais comporte aussi des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et locaux. La question alimentaire se trouve à la croisée de choix individuels à l'échelle du groupe familial et de la grande variété d'acteurs socio-économiques depuis la production, la transformation jusqu'au consommateur. La conséquence en est que chacun appréhende difficilement son impact sur la durabilité des systèmes alimentaires. L'avis fait le pari de l'ancrage à l'échelle du territoire pour le développement d'une alimentation durable. Si le groupe de l'Unaf partage cette approche, il regrette que le levier d'action touchant au consommateur, à l'éducation alimentaire à tous les âges de la vie soit insuffisamment présent dans les préconisations : le consommateur-citoyen est aussi un véritable acteur de changement.

Mis à part cette réserve, le groupe de l'Unaf soutient les préconisations de cet avis et tient à mettre l'accent sur deux d'entre elles.

La préconisation 5 met l'accent sur les territoires ultramarins pour une offre de restauration scolaire de qualité pour développer les productions locales et encourager dans chaque territoire un projet d'éducation alimentaire durable, structurant et porteur d'innovation.

La préconisation 13 fait utilement le lien entre aménagement du territoire et alimentation pour lutter contre la réduction des surfaces agricoles mais aussi développer les cœurs de ville avec des commerces alimentaires de proximité.

En dernière remarque, la notion de proximité souvent parée de toutes les vertus mérite toutefois d'être précisée : pour certains, cela peut se limiter à un rayon de 50 km mais à l'échelle d'une production donnée le bon niveau peut-être le niveau national afin de satisfaire à la définition d'une alimentation durable donnée par la FAO. Cette définition s'appuie sur les trois piliers du développement durable, environnemental, social et économique appliqués à l'alimentation – je cite- « Les régimes alimentaires durables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines ».

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.